



**SYNDICAT CGT  
BASE INTERMARCHE  
Rochefort-sur-Nenon**

**La lutte continue !**

**Restons Tous Mobilisés**

Suite à l'assemblée générale du vendredi 26 février 2010, les salariés ont décidé à l'unanimité de reconduire le débrayage entre 0 et 24 heures jusqu'à ce que la direction réponde par écrit à nos questions sur l'avenir de Rochefort et par de vraies revalorisations de salaires :

Le syndicat CGT et les salariés demandent des réponses écrites à la direction :

- **UN DEMENTI ECRIT DE LA DIRECTION SUR LE PROJET D'ACHAT DE TERRAIN A FONTAINE.**
- **UN DEMENTI ECRIT SUR LE PROJET D'IMPLANTATION DE PLATEFORME DU GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES**
- La réponse à la lettre ouverte des élus du CE
- La présentation de la cartographie finale aux élus
- L'avenir de Rochefort :
  - **Sommes-nous sur la cartographie en tant que base Intermarché effectuant le même travail qu'à ce jour ?**
  - **Si non, combien de salariés par métier restera sur Rochefort et que feront ils ?**
- Pourquoi aucune demande de terrain n'a été sollicitée sur Rochefort ou aux environs ?
- Quel est le cahier des charges pour l'implantation des parcs d'activités ?
- Rochefort n'est elle pas une base reconnue pour continuer à travailler pour le groupement ?

**POUR LES NEGOCIATIONS ANNUELLES SALARIALES :**

Nous demandons :

- ☞ Notre part légitime (soit 1/3) sur les 30 Millions d'Euros D'économies réalisées en 2009 grâce à nos efforts soit 1100 € par salarié.
- ☞ Une revalorisation de 150 € par mois pour tous.
- ☞ Une prime d'ancienneté de 3 % par tranche de trois ans et des jours de congés supplémentaires.
- ☞ Un 14<sup>ème</sup> mois pour remplacer l'intéressement.
- ☞ La suppression du délai de carence en cas d'absence.
- ☞ L'augmentation du budget du CE.
- ☞ Que les tickets restaurants soient remplacés par du salaire
- ☞ Une heure d'information syndicale payée en fonction de l'actualité...



**LE SYNDICAT CGT DE LA BASE INTERMARCHE DE ROCHEFORT SUR NENON APPELLE A UN DEBRAYAGE TOUS LES JOURS ENTRE 0 ET 24 HEURES JUSQU'A CE QUE LA DIRECTION REPONDE PAR ECRIT A NOS DEMANDES SUR L'AVENIR DE ROCHEFORT ET PAR DE VRAIES REVALORISATIONS DE SALAIRES**

Rochefort, le 26 février 2010